

AUTORISATION PARENTALE – ARRIVÉE ET DÉPART D'UN MINEUR



Association : USCL La Rapière

Activité : Escrime

Lieu de pratique : 13 rue du Bélier

Afin de garantir la sécurité des mineurs pendant les activités, l'association précise les conditions de prise en charge des enfants lors de leur arrivée et de leur départ.

La responsabilité de l'encadrement commence lorsque l'enfant **entre dans la salle d'armes** (et non dans le bâtiment abritant la salle).

Avant d'entrer dans la salle, l'enfant reste **sous la responsabilité de ses parents ou accompagnateurs**.

Pendant la séance, les enfants ne sont **pas autorisés à quitter la salle** sans l'accord d'un encadrant.

Informations concernant l'enfant

Nom et prénom : _____

Date de naissance : _____

Responsable légal

Nom et prénom : _____

Téléphone : _____

Email (facultatif) : _____

Arrivée de l'enfant

Merci de cocher la case correspondante.

☐ Mon enfant arrive seul au cours.

☐ Mon enfant est accompagné jusqu'à la salle d'armes par un parent ou un responsable.

Départ de l'enfant

Merci de cocher la case correspondante.

☐ J'autorise mon enfant à quitter la salle d'armes seul à la fin du cours.

Je reconnais que la responsabilité de l'association cesse dès que l'enfant quitte la salle d'armes.

☐ Mon enfant doit rester dans la salle d'armes jusqu'à ce qu'un parent ou une personne autorisée vienne le récupérer.

Il n'est pas autorisé à quitter la salle seul ni à attendre ailleurs dans le bâtiment.

Personnes autorisées à récupérer l'enfant

Nom / Prénom : _____

Nom / Prénom : _____

Nom / Prénom : _____

Téléphone (si nécessaire) : _____

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'arrivée et de départ de mon enfant.

Fait à : _____

Date : _____

Signature du responsable légal :

Signature : _____